

THÈME :

400 ans de service aux Pauvres dans la Famille Vincentienne



L'AIC en chemin vers son 400^{ème} anniversaire...

Comment avons-nous vécu et adapté le charisme vincentien
ces dernières années...

Alicia Duhne

Présidente internationale de l'AIC

Tout a commencé à Chatillon, il y a bientôt 400 ans...

Depuis le sermon qui a inspiré Saint Vincent et qui est à l'origine de la fondation du premier groupe, le 23 août 1617, jusqu'à nos jours, beaucoup de choses se sont passées...

Durant sa vie, Saint Vincent, aidé de Sainte Louise et d'un grand nombre de volontaires, a propagé les Charités en France et ailleurs.

Aujourd'hui nous sommes appelées AIC – Association Internationale des Charités – et nous formons un réseau international de volontaires qui compte plus de 150.000 membres, présents dans 53 pays et sur 4 continents, où nous continuons à lutter contre la pauvreté et ses causes.

Nous avons rédigé notre Mission comme suit: Suivant l'exemple de Saint Vincent de Paul et les enseignements de l'Église:

- Lutter contre toutes les formes de pauvreté et d'exclusion, par des initiatives et des projets transformateurs;

- Travailler avec nos frères et sœurs qui vivent en situation de pauvreté en favorisant la découverte des forces de chacun, en soutenant l'éducation et en favorisant une vie digne;
- Dénoncer les injustices, susciter des actions de pression sur les structures de la part de la société civile auprès des décideurs, en ayant pour objectif d'éradiquer les causes de la pauvreté.

Pour cette raison, nous souhaitons :

- être une force transformatrice de la société et de lutte contre les pauvretés
- nous engager prioritairement avec les femmes
- renforcer la participation des personnes qui vivent en situation de pauvreté
- favoriser les partenariats et le travail en réseau nous impliquer dans des programmes de politiques publiques, conscientes de la responsabilité de tous les acteurs sociaux.

Les actions concrètes dans chaque groupe AIC

Nous comptons aujourd'hui plus 13.800 projets de lutte contre la pauvreté au sein des 53 associations nationales que compte notre réseau AIC.

Nos forces et nos priorités sont :

- **Ancrage local et travail en équipe.** Dans chaque pays nous avons des équipes locales AIC où les volontaires réalisent un ou plusieurs projets. Leur connaissance de la réalité du « terrain » les rend experts en la matière et ils sont souvent reconnus par les pouvoirs publics.
- **Accompagnement de la personne dans son intégralité.** Les volontaires établissent des relations individuelles avec les personnes qu'elles accompagnent et prennent en compte l'ensemble de leurs besoins matériels, humains et spirituels, utilisant ainsi la méthode de travail enseignée par notre fondateur, Saint Vincent de Paul.
- **Attention spécial à la pauvreté des femmes.** Le public cible des Projets AIC se compose à 80% de femmes et de leurs enfants. Le monde des femmes est l'une des principales réalités humaines marquées par la pauvreté et l'injustice. C'est pourquoi, développer l'égalité, la promotion et la diffusion des droits des femmes est aujourd'hui une grande nécessité pour l'action sociale, politique, évangélisatrice et vicienne. La précarité des conditions de vie d'un grand nombre de femmes dans le monde actuel constitue un véritable « signe des temps ».
- **Priorité à l'éducation.** C'est un élément primordial des projets AIC de terrain et il est essentiel pour la prévention et la lutte contre la

pauvreté. L'action locale se transforme en une opportunité d'échange réciproque entre volontaires et personnes bénéficiaires, destinée à révéler les forces de chaque personne et à mener à bien, **ensemble**, les activités nécessaires pour sortir de la pauvreté.

• **Création de liens sociaux.** Les causes de la pauvreté ne sont pas seulement économiques. Elles sont aussi souvent aggravées par l'isolement des personnes. Les projets AIC doivent aussi aider les personnes à sortir de l'isolement et à se sentir membre à part entière d'une communauté.

La sensibilisation de l'opinion publique

L'AIC essaie de sensibiliser l'opinion publique sur les problèmes de pauvreté et d'exclusion. L'AIC interpelle les instances locales, nationales et internationales, tant civiles que chrétiennes, afin de dénoncer les situations de pauvreté rencontrées par les volontaires. Au niveau international, les représentantes AIC exercent des actions de pression et font des propositions dans les conventions des organismes de l'ONU (UNESCO, ECOSOC, Conseil des Droits de l'Homme) et du Conseil de l'Europe pour que la voix des plus démunis soit prise en compte lors des débats de politique internationale. L'AIC est aussi membre du Conseil Cor Unum et du réseau Crescendo et elle participe aux travaux des centres catholiques internationaux auprès des agences de l'ONU.

Projets

Au sein des différents contextes locaux, chaque projet a sa spécificité, à l'image de la diversité des volontaires et de la population qu'ils côtoient. Cependant, nous avons noté plusieurs tendances similaires, toutes en relation avec le thème de l'éducation :

Education:

De nombreux projets AIC sont axés sur l'éducation et la formation. Pour les adultes, il s'agit surtout de projets d'alphabétisation, de formation professionnelle visant la réinsertion sur le marché du travail, ou d'activités éducatives sous forme d'ateliers d'apprentissage. Pour les enfants, les projets se présentent sous forme de garderies, de centres préscolaires, de réinsertion dans le circuit scolaire, d'aide aux devoirs et de bourses d'étude.

Accompagnement des personnes âgées:

Une préoccupation constante est le soin aux personnes âgées qui, très souvent, sont abandonnées par leur famille ou ne sont pas prises en charge de façon adéquate. C'est pourquoi beaucoup de volontaires ont créé des homes ou des centres de jour pour personnes âgées.

Centres d'accueil pour enfants:

En Afrique comme en Amérique latine, il existe des centres d'accueil pour les enfants abandonnés ou maltraités. Dans la majorité des cas, les enfants rentrent chez eux en fin de semaine pour que les liens avec leur entourage ne soient pas rompus et que le jour où ils devront retourner vivre dans leur famille, ce milieu ne leur soit pas inconnu.

Auberges de transit:

Il existe de nombreux centres pour les migrants où ceux-ci sont pris en charge pendant une courte période afin qu'ils puissent se reposer avant de reprendre la route. A cette occasion, ils reçoivent toute information utile pour parvenir à destination.

Nutrition:

Si l'éducation est primordiale pour le développement de la personne, les projets AIC comprennent aussi souvent un volet 'nutrition et santé' car tout est lié: une alimentation déficiente et une mauvaise santé sont en effet de sérieux obstacles à l'éducation.

C'est pour cette raison que plusieurs groupes offrent des repas dans des cantines populaires principalement destinées aux enfants et aux personnes âgées.

L'aide sous forme de distribution de colis alimentaire occupe aussi une place importante parmi les services prestés par les groupes AIC.

Santé:

Dans de nombreux pays, lorsqu'il n'existe pas de couverture sociale pour les soins médicaux, tomber malade devient vite problématique. En Amérique latine, les volontaires ont ouvert des dispensaires et des maisons de convalescence qui accueillent les malades des zones rurales pendant la durée de leur traitement ou après une hospitalisation dans les centres urbains. D'autres groupes, en Afrique ou en Amérique latine, ont créé des dispensaires où des consultations et des médicaments sont proposés à des prix accessibles.

Dans tous les pays où l'AIC est présente, les volontaires organisent des visites aux malades dans les hôpitaux et portent une attention particulière aux handicapés et à leurs familles.

Lieux d'accueil:

Les centres collectifs solidaires AIC sont des espaces d'écoute, de compréhension et d'accueil créateurs de lien social. Presque partout dans le monde, il y a de nombreux vestiaires, centres de jour pour chômeurs, toxicomanes, personnes sans domicile fixe et lieux d'accueil pour les familles de détenus.

Accompagnement individuel:

Il existe de nombreux projets d'accompagnement des personnes. Qu'il s'agisse de visites domiciliaires, surtout aux personnes âgées, ou de visites dans les hôpitaux ou dans les prisons, tous les projets sont destinés à rompre l'isolement et à accorder une attention à la personne dans sa globalité.

Formation pour les volontaires

Suivant l'exemple de Saint Vincent, qui très jeune déjà s'est intéressé à l'éducation et qui s'en est préoccupé tout au long de sa vie, nous veillons à nous former continuellement.

Nous pensons, comme le dit le Père Celestino Fernández, que la formation est une question de justice pour les pauvres que nous souhaitons aider. Nous sommes conscients que nous former continuellement est une obligation et une urgence (Livre: *Vicente de Paúl, un corazón sin medida, De la memoria al compromiso*, page 242).

C'est pourquoi nous offrons une formation permanente, technique, humaine et spirituelle. Tous les deux ou quatre ans, nous mettons l'accent sur des orientations spécifiques que nous appelons '**Lignes d'Actions Prioritaires**'. Dans les Lignes de ces dernières années 2011-2017, nous avons principalement travaillé **sur l'Education, la Réciprocité, le Construire ensemble et l'Echange des Forces**. La formation est assurée au moyen de documents et de séminaires nationaux, continentaux et internationaux.

Actuellement, afin de préparer la célébration de notre 400ème anniversaire, nous avons mis l'accent sur l'élaboration d'un **matériel destiné à approfondir notre charisme**. Il s'agit de fiches de formation envoyées chaque mois. Celles-ci font habituellement l'objet d'une réflexion au sein de chaque groupe AIC.

Récemment, nous avons proposé le Diplôme AIC: il s'agit d'une « Formation pour le renforcement institutionnel » qui a pour objectif de fournir aux volontaires des outils et des connaissances afin de:

- Consolider les concepts fondamentaux qui précisent ce que signifie ETRE volontaire AIC (l'essence de ce qui nous constitue en tant que volontaires).
- Développer les compétences pour mieux FAIRE notre travail en fournissant les outils suffisants pour réaliser un travail organisé et se coordonner efficacement dans les groupes locaux.
- Augmenter les connaissances et capacités de nos associations dans le développement de projets, la recherche de fonds, la communication sociale et la planification stratégique.
- Développer le leadership et la professionnalisation de nos collaborateurs.

Lors de la dernière Assemblée Internationale (Mars 2015), qui a eu lieu au Guatemala, 434 diplômes ont été remis aux volontaires d'Amérique latine qui venaient de terminer une session d'études de 9 mois. Le diplôme avait été proposé en espagnol et en portugais (pour l'AIC Brésil).

Devant l'enthousiasme et le succès rencontrés, nous avons décidé de le proposer à nouveau aux volontaires latino-américaines. Nous comptons ainsi actuellement 148 participants. Nous nous préparons également à bientôt pouvoir le proposer en anglais et en français.

Éléments significatifs et défis que représente l'héritage de Saint Vincent pour nos volontaires AIC

En tant que Famille Vincentienne, nous savons que nous faisons partie de l'Église. Cependant, certains éléments significatifs nous distinguent lorsque nous choisissons de travailler principalement en faveur de nos frères et sœurs qui vivent en situation de pauvreté. Nous nous basons sur les enseignements de notre fondateur et de l'Église.

Nous travaillons pour rester toujours attentifs à la douleur d'autrui et conscients qu'en tant qu'êtres humains, bien que différents, nous sommes tous égaux en dignité.

Ainsi, à travers tout le réseau AIC, le travail que nous réalisons se fait primordialement en équipe en combinant l'action et la prière.

Les défis sont nombreux. Voici ceux qui nous paraissent les plus importants :

I. Avoir toujours davantage de projets promotionnels

Nous sommes conscients que l'assistancialisme loin de résoudre la situation de pauvreté, risque au contraire de l'aggraver en provoquant la dépendance de la personne assistée.

Saint Vincent dans ses écrits nous faisait déjà part de sa préoccupation...

«...n'assister que seulement ceux qui ne peuvent travailler, ni chercher leur vie et qui seraient en danger de mourir de faim, si on ne les assistait pas. En effet, dès que quelqu'un a des forces assez pour s'occuper, on lui achète quelques outils conformes à sa profession et on ne lui donne plus rien. Selon cela, les aumônes ne sont pas pour ceux qui sont capables de travailler aux fortifications ou faire autre chose, mais pour les pauvres malades languissants, pauvres orphelins ou vieilles gens » (SV IV, 183).

« On voudrait faire aussi que tous les autres pauvres gens qui n'ont pas de terres gagnassent leur vie, tant hommes que femmes, en donnant aux hommes quelques outils pour travailler, et aux filles et femmes des rouets et de la filasse ou la laine pour filer, et cela aux plus pauvres seulement » (SV VIII, 66).

II. Avoir toujours une attitude Vincentienne

- Respecter avec la plus grande délicatesse la liberté et la dignité de la personne que nous accompagnons.
- Ne pas salir la pureté d'intention par un quelconque intérêt personnel ou par le souhait de dominer.
- Toujours se rappeler de la présence du Christ dans les pauvres.
- Etre spirituels dans l'Action en tenant compte du fait que « *Servir les Pauvres c'est servir Dieu* » (SV IX, 25).

III. Travailler sans relâche à la diffusion de notre charisme

Le commentaire du Christ: « *La moisson est abondante mais les ouvriers sont peu nombreux* », est toujours d'actualité.

La diminution du nombre de volontaires est une préoccupation constante dans chaque branche de la Famille Vincentienne. Trouver de nouvelles volontaires qui souhaitent nous rejoindre dans notre mission est sans conteste un grand défi. Rappelons-nous les paroles de Saint Vincent :

« Il ne me suffit pas d'aimer Dieu, si mon prochain ne l'aime pas de même. Je dois aimer mon prochain comme l'image de Dieu et l'objet de son amour » (SV XIB, 553).

IV. Avoir un regard de foi plus profonde

Seule la foi peut nous aider à regarder avec espérance la petitesse du bien que nous faisons.

V. Faire davantage confiance aux forces de chacun

Avoir davantage confiance dans les forces de chacun implique très souvent un changement d'attitude de notre part. Cette attitude appréciative peut se développer tant envers les personnes que nous accompagnons qu'envers nos compagnes vincentiennes.

De cela va dépendre le futur des personnes avec lesquelles nous travaillons.

Nous pensons que nous devons promouvoir deux attitudes de base :

- Considérer que toutes les personnes, sans exception, sont des sujets de droits et de devoirs.
- Avoir pleinement confiance en la capacité de tout un chacun de s'améliorer et d'avancer.

Dans nos actions, il ne s'agit pas tellement de "résoudre des problèmes" mais plutôt "d'accompagner des processus". Le Pape François a dit en Bolivie (9 juillet 2015): « *J'aime le terme de "processus de changement" car les changements ne sont pas toujours immédiats, mais nous devons avec confiance favoriser les changements, sans nécessairement espérer les voir immédiatement* ».

VI. Reconnaître le pauvre comme un don dans nos vies

Avec la personne vivant en situation de pauvreté nous découvrons nos propres limitations et zones d'exclusion. En accompagnant l'autre, nous prenons conscience de notre propre croissance. Nous pouvons admirer en eux :

- Les compétences qu'ils sont capables de développer pour pouvoir 'résister'.
- La facilité qu'ils ont pour établir des relations positives, entre égaux, et en même temps leur capacité à maintenir une distance émotionnelle et physique sans tomber dans l'isolement.
- Comment ils utilisent ces relations pour pouvoir répondre à leurs propres besoins et en même temps faire preuve d'empathie pour apporter leur soutien aux autres.
- Le sens de l'humour, leur capacité à trouver ce qui est comique au milieu de la tragédie.

VII. Sens d'appartenance

Chaque branche nous avons notre identité propre. Chacune se doit d'accompagner le pauvre spirituellement et matériellement. Cependant, nous pensons que nous devons tenir compte d'une appartenance multiple :

- Le premier niveau : l'appartenance à Notre Mère l'Église.
- Le second niveau : l'appartenance à La Famille Vincentienne : *«Ils (les charismes) sont donnés à une personne déterminée, mais ils peuvent être partagés par d'autres, de sorte qu'ils se maintiennent à travers le temps comme un héritage vivant et précieux, qui engendre une affinité spirituelle particulière entre de nombreuses personnes» (Christifideles Laici, 24).*
- Le troisième niveau : l'appartenance à notre branche. Pour nous, l'AIC.

Ceci est une rapide esquisse de ce que nous sommes et voulons être. Nous espérons en Dieu que la célébration du 400^{ème} anniversaire favorisera l'approfondissement de notre charisme et l'union de la Famille Vincentienne pour pouvoir mieux servir.